



A Paris, le 05 avril 2024

## Motion d'actualité

Les agents des CMA d'Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Centre-Val-de-Loire et d'Ile-de-France, sont notamment mis en grande difficulté suite aux annonces brutales de suppressions de postes.

Alors que l'heure devrait être à la mobilisation de tous et à la recherche de solutions pour la pérennité du réseau, le constat sur le terrain est édifiant :

**Injustices, inquiétudes, menaces sur l'emploi, annonces brutales, méthodes détestables, mensonges, défiance, panique, iniquité !**

**Et mépris assourdissant pour les plans alternatifs proposés par la CFDT.**

En effet, ces quatre établissements traversent depuis plusieurs mois des crises sociales avec des plans de suppressions de postes qui rencontrent les mêmes travers :

- Un manque total de transparence et de sincérité dans la présentation des budgets, voire une gestion calamiteuse dans certains cas,
- Des doutes sur les réelles motivations de ces suppressions de postes,
- Un dialogue social empêché et un mépris des partenaires sociaux,
- Et une absence totale de GPEC.

### Comment expliquer :

- des conflits partisans entre élus qui menacent agents, apprentis et service aux entreprises,
- le versement d'un fonds de mutualisation à des CMA qui parallèlement suppriment des postes d'agents sans contrôle financier de l'utilisation des deniers publics,
- la non prise en compte des alertes et témoignages accablants et concordants de nos représentants sur les manquements des employeurs et leur mépris vis-à-vis de leur personnel.

Quelle est la cohérence dans la gouvernance et dans la gestion de ces établissements publics trois ans après la régionalisation malgré les recommandations répétées des services de l'État ?

**La CFDT place toujours l'humain au cœur du dispositif de changement. Ces CMA le considèrent comme une charge à réduire pour pallier leur manque d'anticipation.**

**La CFDT demande qu'un état des lieux réel et objectif soit exercé sur ces quatre établissements avec des missions de contrôle des services de l'État et de la tête de réseau.**

**Le collectif CFDT des CMA refuse les licenciements sans avoir exploré toutes les pistes et demande un moratoire sur les procédures en cours.**